



SNPAD
Syndicat National
des Personnels Administratifs
de la Défense

COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des Adjointes Administratives du CMG de Saint-Germain-en-Laye

Cette CAPL s'est déroulée le 6 octobre 2016 sous la présidence du Directeur du CMG de Saint-Germain-en-Laye, Monsieur Oumar ASSOUMANE.
Composée de 9 membres de représentants du personnel, pour votre défense, **Force Ouvrière** siège en occupant 3 de ces postes.
La Délégation **Force Ouvrière** comprenait 5 membres élus (titulaires et suppléants).

L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ Approbation du P-V de la séance précédente
- ⇒ Désignation du secrétaire adjoint
- ⇒ Proposition de titularisation
- ⇒ Proposition de prolongation de stage
- ⇒ Avancement de grade des adjoints administratifs – 2016 (AA1 – AAP2 et AAP1)
- ⇒ Révision de CREP 2015
- ⇒ Recours RTS 2015
- ⇒ Bilan des révisions de CREP 2015

Commentaire Force Ouvrière

Dans l'intérêt des Adjointes Administratives et pour garantir le travail rigoureux de chaque sujet proposé, il est inconcevable de proposer un ordre du jour aussi dense.

A l'avenir, si l'administration n'entend pas que pour le corps des adjoints administratifs consacrer une CAPL exclusivement à l'**avancement de grade** n'est pas un luxe, les commissaires **Force Ouvrière** prendront leurs responsabilités.

LES TITULARISATIONS

Propositions de titularisation

- *Adoption à l'unanimité*

Proposition de prolongation de stage

- *Avis partagé.*

Les représentants de l'administration ont voté pour.

Les représentants du personnel ont voté contre.

RECOURS EN NOTATION

Un recours traité.

- *Avis partagé.*

Les représentants de l'administration ont voté pour l'absence de suites aux demandes du requérant.

Les représentants du personnel ont voté contre.

Commentaire Force Ouvrière

Force Ouvrière demande que les manquements des employeurs au respect du calendrier de notation cessent.

Tout agent devant avoir été reçu au plus tard le 1^{er} mars suivant l'année appréciée.

Les recours formulés par les agents doivent être traités et présentés à la CAPL qui se réunit au 1^{er} semestre.

Force Ouvrière se tient à la disposition des agents pour les accompagner dans cette démarche, tout comme pour les aider à préparer l'entretien du CREP.

RECOURS EN ATTRIBUTION de Réduction de Temps de Service (RTS).

Un recours traité.

- *Avis unanime.*

Les possibilités de faire droit aux demandes de l'agent étant épuisées, au jour de tenue de la CAPL, les représentants de l'administration et du personnel se sont accordés pour ne pas donner suite.

Commentaire Force Ouvrière

La position sur les recours en notation aurait pu être reprise mais la mise en œuvre du Protocole Parcours Professionnels, Carrière, Rémunération (PPCR) entraînera la fin des RTS.

Donc, plus de distribution de RTS = plus de recours en RTS.

AVANCEMENTS

L'avancement est prononcé au titre de l'année 2016.

Les agents promus sont **nommés au 1^{er} janvier 2016.**

L'arrêté d'avancement a été signé le 10 octobre 2016.

La dématérialisation initiée, à l'occasion de cette campagne, a mis fin à l'usage du mémoire de proposition.

Dorénavant, les agents sont proposés de figurer au tableau d'avancement par le biais d'une fiche de proposition. Les agents qui ne sont pas proposés n'en bénéficient pas.

Une notification individuelle des résultats est faite aux agents par l'envoi d'un courriel même pour ceux affectés dans les EPA (ONACVG, ENSTA, Musées (Air, Marine, Armée)).

Commentaire Force Ouvrière

Le mémoire de proposition disparaît au profit d'une fiche de proposition qui n'a pas un caractère systématique. Seuls les agents classés en bénéficieront.
Cette fiche constitue une régression en termes d'information portée à la connaissance de l'agent et des commissaires.

Force Ouvrière ne cautionnera pas cette nouvelle procédure, source d'appauvrissement pour le dialogue social.

Aussi, **Force Ouvrière** réclame que chaque employeur établisse des fiches de proposition pour, au minimum, un tiers et plus de ces agents conditionnants. Il en va d'un véritable dialogue social.

➤ Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe :

EMPLOYEURS	Nombres de postes attribués	Nombre d'agents conditionnants
DC DIRISI	1	1
DC SCA	5	23
DC SSA	2	14
Gendarmerie	0	2
DPSD	0	1
DRH AA	0	1
DRH AT	1	6
ECPAD	1	2
EMA chancellerie	0	2
EMM	0	3
INI	0	2
Musée Armée	0	1
Musée Marine	0	3
ONAC	3	12
OME	2	5
SGA	3	19
TOTAL	18	97

- Cette distribution tient compte de 1 poste attribué au titre de la réserve du président

➤ Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 2^e classe :

EMPLOYEURS	Nombres de postes attribués	Nombre d'agents conditionnants
CRAI	0	1
DC DIRISI	1	6
DC SCA	20	132
DC SSA	8	53
DGA DRH	0	2
Gendarmerie	1	25
DPSD	1	7
DRH AA	0	3
DRH AT	4	26
Polytechnique	1	10
ECPAD	0	1

EMA chancellerie	2	15
ENSTA	0	2
EMM	2	7
INI	1	10
Musée Air Espace	1	3
Musée Armée	1	1
Musée Marine	0	1
ONAC	10	67
OME	12	75
SGA	16	105
SIMU	1	1
TOTAL	82	553

- Cette distribution tient compte 4 postes attribués au titre de la réserve du président

➤ Promotion au choix dans le grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe :

EMPLOYEURS	Nombres de postes attribués	Nombre d'agents conditionnants
DC DIRISI	2	7
DC SCA	15	76
DC SSA	8	40
DGA DRH	1	3
Gendarmerie	2	14
DPSD	1	13
DRH AA	0	2
DRH AT	3	21
Polytechnique	1	7
ECPAD	1	2
EMA chancellerie	2	15
ENSTA	0	1
EMM	1	7
INI	2	11
Musée Air Espace	0	2
Musée Armée	1	4
ONAC	11	59
OME	13	71
SGA	10	58
TOTAL	74	413

- Cette distribution tient compte 3 postes attribués au titre de la réserve du président.

Commentaire Force Ouvrière

A l'instar des précédentes années, l'ère glaciaire du dialogue social se poursuit au CMG de Saint-Germain en Laye, les tableaux d'avancement couverts d'une épaisse couche de glace demeurent figés.

Forets, pioches et autres piques à glace semblent définitivement confisqués par une administration qui ne sait plus ou ne veut plus négocier mais imposer.

- Prochaine CAPL sur l'avancement prévue **le 8 février 2017.**
Mince, le Printemps n'est annoncé que pour le 21 mars...